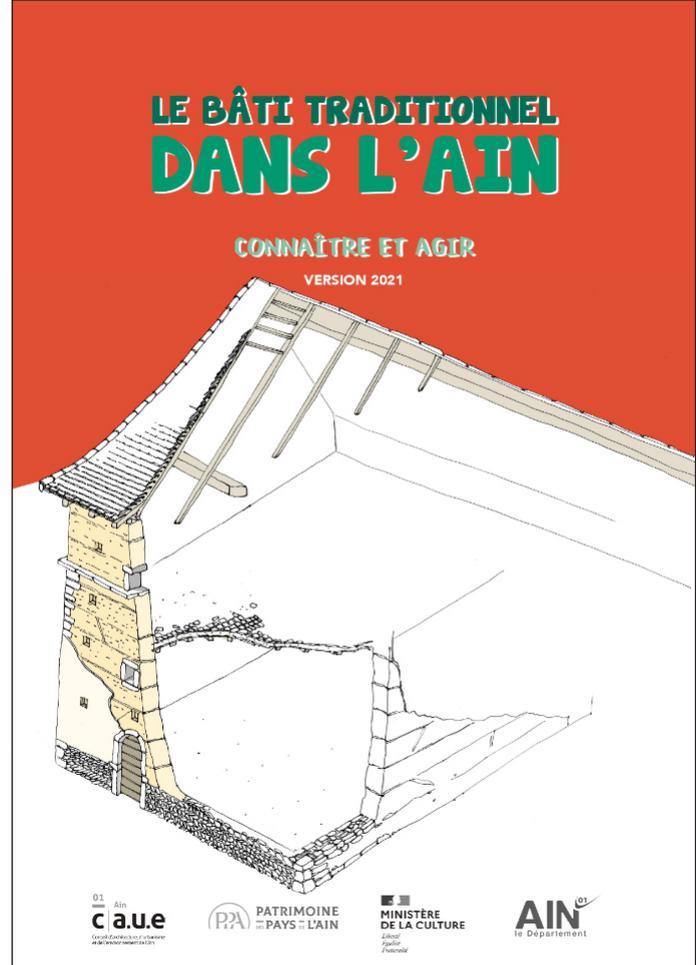


EXTRAITS



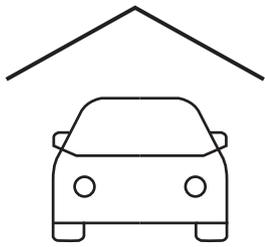
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

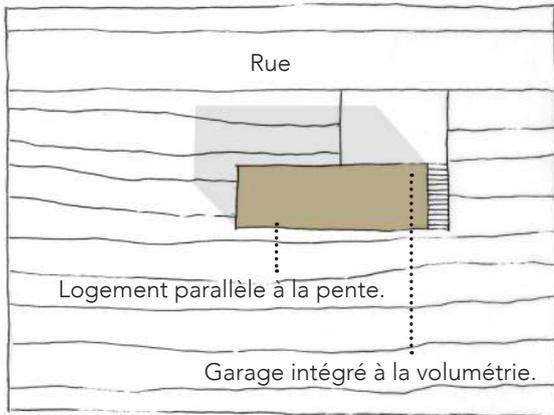
Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.

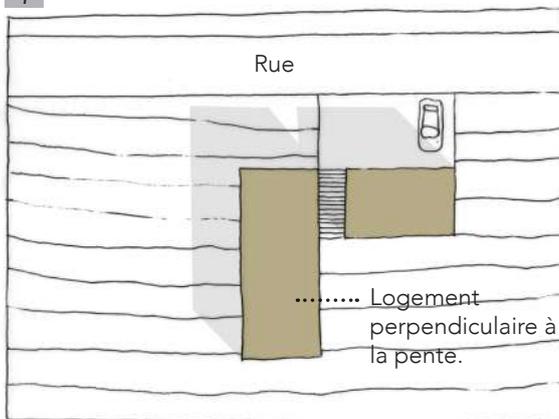


5.8 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

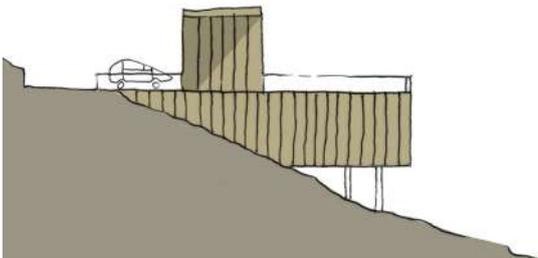
ORGANISER UNE ANNEXE OU UN STATIONNEMENT



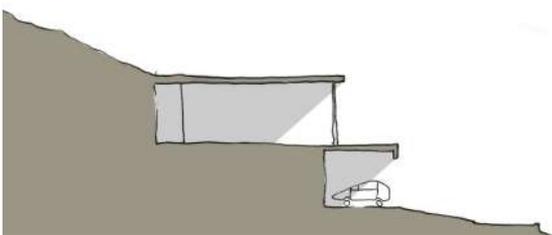
1



2



3



4



5

La pente et l'orientation du terrain détermine des postures à adopter. Sur une pente l'implantation de l'annexe peut se faire suivant plusieurs cas :

- La voie publique est située en haut du terrain. Le garage s'implante dans un des niveaux supérieurs du bâti, face à la route avec de préférence un chemin d'accès le plus court possible,
- La voie publique est située en bas du terrain. Le garage s'implante au bas du bâti. La toiture peut servir de terrasse à l'habitation,
- L'annexe peut également être séparée de l'habitation. Il peut s'agir d'un simple abri comme une tonnelle.

Si le garage doit être fermé, la porte de garage est un élément important qui mérite un soin dans le dessin et les matériaux afin de s'intégrer dans les proportions du bâtiment.

1 : Principe d'implantation possible d'un stationnement dans la pente. La rue est en haut (même principe, en miroir, si la rue est en bas).

2 : Variante avec l'habitation perpendiculaire à la pente.

3 : Dans ce cas les pilotis permettent de conserver l'intégrité du terrain (pas de remblais et de murs de soutènement)

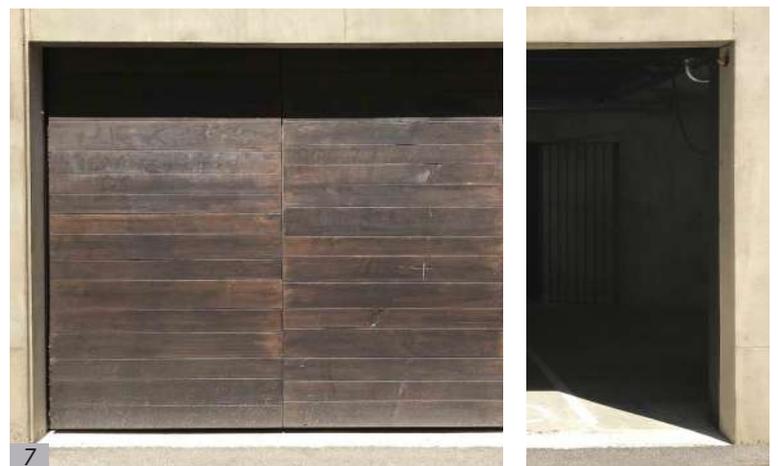
4 : Variante possible si l'accès au terrain se fait par le bas.

5 : Exemple de tonnelle bioclimatique

6 et 7 : Exemples de portes de garages à Bourg-en-Bresse (01).



6



7